

## Présentation

### La rédaction

---

Number 7, Winter 1985

Projection internationale du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040475ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040475ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Société québécoise de science politique

#### ISSN

0711-608X (print)

1918-6584 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this document

La rédaction (1985). Présentation. *Politique*, (7), 5–8.  
<https://doi.org/10.7202/040475ar>

## Présentation

Il y a vingt-cinq années démarrait la Révolution tranquille: dans le cadre du grand réveil québécois, un processus de modernisation était enclenché qui allait bouleverser notre vie politique. Une dimension essentielle de cette modernisation fut l'ouverture au monde.

Très tôt, en effet, sont apparues les composantes internationales de la Révolution tranquille. Ce monde moderne, dans lequel les Québécois allaient désormais se situer, était un monde d'interdépendances croissantes, un monde où les problèmes se posaient et se résolvaient à l'échelle internationale. Que l'on songeât à la réforme de l'éducation, à la politique culturelle, aux stimulants économiques ou aux relations de travail, il devenait évident que toute réforme sérieuse devait tenir compte du cadre international. Aussi, n'est-ce pas une coïncidence qu'au lendemain de l'élection d'un nouveau gouvernement en 1960, on ait voulu établir des relations avec la France et y ouvrir une délégation dès l'année suivante. Bientôt aussi la maison du Québec à New York se voyait dotée d'un nouveau statut. Le Québec moderne avait déjà bien identifié les deux lieux privilégiés de son rayonnement international en même temps que deux sources essentielles à son développement: la France et les États-Unis.

Un peu plus tard, il apparaissait absolument nécessaire que le Québec se situe dans le grand ensemble de la francophonie et cela amenait le gouvernement québécois à s'inscrire aux organisations

francophones et à se manifester auprès des pays où on parlait le français, notamment en Afrique.

Le Québec a aussi voulu être présent, bien au-delà de la francophonie, un peu partout dans le monde, dans les grands pays d'Europe, au Japon et, plus récemment, en Amérique latine.

Cette action internationale du Québec n'a jamais été très bien définie, ni par les gouvernements ni par les analystes. Aussi ne faut-il pas s'étonner, surtout si l'on tient compte du cadre conflictuel des relations fédérales-provinciales, que les relations extérieures du Québec aient été interprétées à Ottawa comme un empiètement intolérable sur la juridiction du gouvernement central en matière de politique étrangère. D'autre part, à l'autre extrême, on a pu considérer les relations internationales du Québec comme une simple opération de relations publiques ou de promotion.

Sans être doté des attributs de la souveraineté dans un monde où les États sont encore considérés comme les acteurs officiels, le Québec n'en est-il pas moins un véritable acteur international? La question mérite d'être posée sur le plan juridique et aussi sur le plan de la théorie des relations internationales. Cette question entraîne avec elle celle de la définition et des prérogatives d'un acteur international.

On pourra objecter que cette question a perdu beaucoup de sa pertinence dans un Québec où le nationalisme est à la baisse. Si l'aspiration à la souveraineté est mise au rancart par le parti au pouvoir, cela a-t-il encore un sens de parler des relations internationales du Québec voué à n'être qu'une simple province de la fédération canadienne pour encore plusieurs années? Nous croyons que oui pour les raisons suivantes.

La présence du Québec à l'étranger est un fait indéniable, qui n'a pas été influencé de façon significative par les fluctuations du nationalisme québécois. Que le Québec se manifeste officiellement en plusieurs endroits hors de son territoire apparaît comme un acquis irréversible.

Un gouvernement québécois, quel qu'il soit, n'aurait aucun intérêt à mettre la hache dans ce réseau déjà très complexe et diversifié de relations extérieures. Ce sont d'ailleurs des gouvernements non souverainistes qui ont mis ce réseau sur pied. De plus en plus, les délégations du Québec répondent à des besoins, à des intérêts essentiels de notre société, quelle que soit son statut. Il est clair, par exemple, qu'une province aussi dépendante des exportations vers l'extérieur, des investissements étrangers et dont la culture soit si peu connue dans le monde, doive agir en fonction de ces intérêts mêmes.

La preuve est faite que ces relations peuvent se poursuivre dans un cadre fédéral. La marge de manœuvre du Québec est peut-être plus grande que celle qu'il s'est accordée en fait. Le cadre fédéral est évidemment une contrainte. Il suppose, entre autres, que le Québec doit se limiter aux actions que la diplomatie canadienne ne pose pas ou pose mal. Ce serait une perte d'énergie inutile que de doubler les actions du gouvernement central. Mais tout en s'appliquant à jouer ce rôle qu'Ottawa ne joue pas ou joue mal, le Québec doit en même temps s'efforcer d'influer sur son partenaire fédéral pour qu'il s'acquitte mieux des tâches qui sont les siennes (entendez mieux en fonction des intérêts du Québec). En somme, la coordination s'impose entre Ottawa et Québec. Une diplomatie québécoise qui ne voudrait pas s'intégrer, voire même se greffer à la diplomatie canadienne, serait très tôt vouée à l'échec. Pour le meilleur ou pour le pire, le Québec est condamné pour longtemps à envisager sa politique extérieure en termes de triangles, sans jamais oublier que les côtés québécois des triangles sont toujours les plus faibles.

Dans ce numéro de *Politique*, nous voulons faire état de quatre dimensions importantes de la politique québécoise à l'étranger. Les articles qui suivent n'entendent pas traiter directement de la notion d'une véritable politique extérieure du Québec. Tout

au plus portent-ils sur ce que nous voulons appeler la «projection internationale» du Québec à l'extérieur. Les textes qui suivent n'ont pas de prétention théorique, mais ils ont le mérite de documenter la présence du Québec dans quatre régions du monde. Si le tour d'horizon que nous proposons demeure incomplet, il nous apparaît qu'avec les États-Unis, l'Amérique latine, l'Afrique et la France, et même si nous déplorons l'absence de l'Asie dans nos pages, nous touchons déjà à l'essentiel.

La rédaction